



VILLE D'AUBRY – DEPARTEMENT DU NORD
Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 22 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux juin à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le quinze juin, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Christophe CHARLES, Maire

Le Maire de la ville d'Aubry certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Christophe CHARLES, Franck VALEMOIS, Mathilde DESMONS, Abdelmalik SINI, Marie-José FACQ, Didier SZYMANEK, Lydie VALLIN, Bernard CZECH, Chantal WAGON, Georges LEMAITRE, Brahim NOUI, Rudy CARLIER, Djamel BOUTECHICHE Arlette PLOUVIN, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Yves VALIN, Corinne DESPREZ, Dorothée LORTHIOS, Christophe LOURDAUX, Marie-Pascale SALVINO, Jean-Pierre LESAGE, Annick BARTKOWIAK, Freddy KACZMAREK, Carine FIEUW, Bernard GORA
Absents ayant donné procuration : Bernard MOREL à Dorothée LORTHIOS, Laurent JOVENET à Christophe CHARLES
Absente : Séverine LASNEAU

Madame Mathilde DESMONS a été désignée secrétaire de séance

31 - RECONDUCTION DU TARIF A 1 EURO POUR L'ENTREE PISCINE, POUR LES AUBYGEOIS, LES WAZIEROIS, LE PERSONNEL COMMUNAL, CE CONVENTIONNES ET ENSEIGNANTS POUR L'ETE 2023

Monsieur LEMAITRE fait part à l'assemblée que comme l'année dernière, il est proposé d'appliquer un tarif unique pour les Aubrygeois, les Wazierois, le personnel communal, CE conventionnés et enseignants sur la commune d'Aubry et de fixer à 1 € par personne pour l'accès au bassin, au lieu de 2 € pour les adultes et enfants de plus de 16 ans et 1.50 € pour les enfants de moins de 16 ans et les étudiants.

Sur ces bases et après avis favorable de la commission des sports du 05 mai 2023, il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur :

La reconduction du tarif à 1€ pour l'entrée à la piscine, pour les Aubrygeois, les Wazierois, le personnel communal, les CE conventionnés et les enseignants pour l'été 2023.

Le conseil municipal,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

Approuve la reconduction du tarif à 1€ pour l'entrée à la piscine, pour les Aubrygeois, les Wazierois, le personnel communal, les CE conventionnés et les enseignants pour l'été 2023.

La Secrétaire de Séance

Mathilde DESMONS



Pour copie conforme,
Le Maire

Christophe CHARLES



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le
Le Maire,

27 JUIN 2023